

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)

Séance du 04 mai 2022

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p><u>DEPARTEMENT du CANTAL</u></p> <p>Nombre de membres</p> <table border="1"><thead><tr><th>Afférents au Conseil municipal</th><th>En exercice</th><th>Qui ont pris part à la délibération</th></tr></thead><tbody><tr><td style="text-align: center;">23</td><td style="text-align: center;">23</td><td style="text-align: center;">20</td></tr></tbody></table> <hr/> <p>Date de la convocation : 20 avril 2022</p> <p>Date d'affichage : 20 avril 2022</p> <p>Vote : Pour : 20</p> <p style="padding-left: 40px;">Contre : 0</p> <p style="padding-left: 40px;">Abstention : 0</p>	Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	23	23	20	<p>L'an deux mille vingt-deux le quatre du mois de Mai</p> <p>A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.</p> <p><u>Présents</u> : Eric TUPHE, Robert PISSAVY, Béatrice CHEVALLET, Magali CRAUSER, Christian PICHOT-DUCLOS, Félix ROCHE, Gilles CHABRIER, Jean BOUCHER, Christian GRAS, Pierrick ROCHE, Danielle ROLLAND, Annie COUDERC, Véronique BOREL, Pierre JUILLARD.</p> <p><u>Présents par procuration</u> : Françoise ALRIQ donne pouvoir à Pierre JUILLARD, Dimitri OCTAVIE donne pouvoir à Gilles CHABRIER, Laurent SAIGNIE donne pouvoir à Véronique BOREL, Roland VIDAL donne pouvoir à Jean BOUCHER, Béatrice THOMAS donne pouvoir à Danielle ROLLAND, Flore COUTURE donne pouvoir à Christian PICHOT-DUCLOS</p> <p><u>Absents</u> : Aurélien TISSIER, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Alain BARRES</p> <p><u>Secrétaire de Séance</u> : Pierrick ROCHE</p>
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération					
23	23	20					

OBJET : Tarifs Maison de la Faune

Suite à la modernisation de la Maison de la Faune et au développement de sa boutique il convient d'actualiser les tarifs.

Monsieur le Maire propose d'approuver les nouveaux tarifs à compter du 01/06/2022 pour la Maison de la Faune.

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 11/05/2022 015-200071702-20220504-DE_2022_058-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE les tarifs suivants à compter du 01/06/2022

TARIFS ENTREE

Entrée adulte		5.00 €
Enfants 6 à 15 ans (gratuit moins de 6 ans)		3,00 €
Tarif réduit famille plus ; famille nombreuse ; carte Cezam ; handicapé ; demandeur d'emploi ; étudiant ; lycéen		3,50 €
Groupes de 10 personnes ou Groupe scolaires (enfants maternelle, primaire, collège et lycée)	Par personne 1 accompagnateur gratuit pour / 5 enfants maternels et établissements spécialisés / 7 enfants élémentaire, collège, lycée	2,50 €
Groupe adultes (minimum 10 personnes)	Par personne	4.00 €
Groupe (à partir de 500 personnes dans l'année)	Par personne	4.00 €
Livret visiteur Bons cadeaux ; invitation partenaires ; personnel des musée cantaliens	Par personne	3.00 € Gratuit

TARIFS BOUTIQUE

Catégorie	Désignation	Prix conseillé/constaté	
Cartes postales	Strigiformes	1,50 €	
	Coccinelles	1,50 €	
	Loups	1,50 €	
	Passereaux 1	1,50 €	
	Passereaux 2	1,50 €	
	Coraciiformes	1,50 €	
	Collection Isabelle NAUDIN	2,50 €	
	Collection Quentin COUDERC	2,00 €	
	Apeaux	Petits oiseaux	4,00 €
		Chouette hulotte	8,00 €
Tourterelle		8,00 €	
Canard		7,00 €	
Chouette chevêche		8,00 €	
Grive		7,00 €	
Coucou		10,00 €	
Dragon de bois		Défi de la montagne	30,00 €
Carnets	Carnets papillon	2,50 €	
Puzzles	Papillons	37,80	
	Oiseaux	37,80	
	Abeilles	37,80	
	Porte-clés	Ecureuils	3,00 €
Faucons		3,00 €	
Mésanges bleues		3,00 €	
Loups		3,00 €	
Marmottes		3,00 €	
Aigles		3,00 €	
Chouettes		3,00 €	
Hiboux		3,00 €	
Aigles royaux		3,00 €	
Chouette		8,00 €	
Loup		8,00 €	

Lance-pierre RF Sous-préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 11/05/2022 015-200071702-20220504-DE_2022_058-DE

	Abeilles sauvages, Nicolas, Vereecken	10.50 €
	L'indispensable guide des araignées communes de France et autres arachnides, Dominique Martiré	14.90 €
	Reconnaître toutes les espèces Auvergne	14.00 €
	Guide du pisteur débutant - Reconnaître les traces et les empreintes d'animaux sauvages, Vincent Albouy, Delaschaux et Niestlé	13.10 €
	Les crottes des animaux, John Townsend	16.90 €
	Le petit guide des empreintes. 70 traces et indices à découvrir, Thomas Baffault, Lise Herzog	3.99 €
	Le petit guide des plantes à abeilles - 70 espèces mellifères à découvrir, Morgane Peyrot, Lise Herzog	3.99 €
	Fleurs d'Auvergne, Philippe Antonetti	10.10 €



AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,

Gilles CHABRIER

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: www.murat.fr

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 11/05/2022 015-200071702-20220504-DE_2022_058-DE

Cravons de papier	Mouette	3.00 €
	Loup	3.00 €
	Chouette	3.00 €
	Marmotte	3.00 €
	Ecureuils	3.00 €
Jouets de Fanny	Yoyo	8.00 €
	Pic vert	28.00
Jeux	Jeu de mémoire	35.00 €
Médailles	Fonderie Saint-Luc	2.00 €
Affiches	Chenilles	9.90 €
	Nos petits oiseaux	9.90 €
	Abeilles	9.90 €
	Papillons	9.90 €
	Nos bons papillons	9.90 €
	Insectes	9.90 €
	Oiseaux Audubon	9.90 €
	Chouettes	9.90 €
	Poissons	9.90 €
Couteaux		49.00 €

Livres	Papillon Azuré/Patricia Rochès	12.00 €
	Les Mal-aimés	32.00 €
	L'abécédaire de la nature	12.00 €
	Oiseaux des villes, Andrea Schulze	6.95 €
	Oiseaux chanteurs, Helga Hofman	6.95 €
	Oiseaux d'Auvergne, Losange	9.00 €
	Rapaces, Marc Duquet	10.50 €
	Mammifères sauvages de France, Valérie Besnard, François Moutou	6.95 €
	Les animaux de la montagne, Mariette Guigal, Amatterra	7.50 €
	Animaux des montagnes, Sandrine Stefaniak	10.50 €
	Les animaux de la montagne, Christine Baillet	9.90 €
	Insectes, Roland Gerstmeier	6.95 €
	Papillons, Gérard Luquet	8.50 €
	Papillons, Vincent Albouy	10.50 €

RF
Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 11/05/2022
015-200071702-20220504-DE_2022_058-DE